

CONSEIL MUNICIPAL du 20 juin 2014

Présents : MM LENOIR, ALIBERT, AMBROSIONI, VACHON, MARTIN, GOULLIEUX
MMES KONCZEWSKI, ROZIER, DIEUDONNE

Absents excusés : MM DELETTRE, DELNESTE
MMES LORCH, VAN ROY, DUBOIS, GIES

Procuration : M. DELNESTE à M. ALIBERT

Secrétaire de séance : Monsieur MARTIN

Date de la convocation : 12 juin 2014

ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Toutes les opérations sont détaillées dans le procès-verbal joint en annexe.

A l'issue du vote, sont élus délégués :

- Monsieur LENOIR Michel
- VAN ROY Françoise
- ALIBERT André

Les suppléants sont :

- KONCZEWSKI Tristane
- GOULLIEUX Didier
- LORCH Joséphine

REFECTION D'UNE SALLE DE CLASSE AU GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide la réfection d'une salle de classe à l'étage suivant devis 'de l'entreprise LALLE Yves d'un montant de 2508.00 euros H.T. avec variante de 910 euros HT pour les dalles.

Le Conseil Municipal charge le Maire de signer le devis afin que les travaux soient effectués pendant les vacances scolaires.

CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE

Afin de répondre aux besoins de la commune, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait opportun de construire une salle polyvalente.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe à la création d'une salle polyvalente, sur la base d'une salle de 400 m² et 250 m² d'annexes avec un estimatif de 3000 € par m².

La réalisation serait prévue pour 2016-2017, le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de commencer les démarches.

Le Maire

Michel LENOIR